

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 45-416-1931 Soldes.

n° 45-416-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 juillet 1931

Numéro JO

n° 416 du 31/07/1931

Date du numéro

31 juillet 1931

### TEXTE INTÉGRAL

la solde mensuelle du nommé Issa Bourhane, interprète en service à Obock, est/portée de 150 francs, à 200 francs (deux cents francs), à compter du 1er juillet 1931.